GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe à diamètre limite d'abattage
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Reboisement (brûlé ou à plat)
Plantation en sillons
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Fabriqué avec les bidées bidées (abiés de Hess)
Résulte des bidées bidées (abiés de Hess)

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et non celles de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à thuya (cèdre)
Pessière
— — à épinette noire et/ou thuya (épinette noire et/ou thuya occupent plus de 75% de la portée dominante)
— — à mélèze
— — à épinette
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à sapin et/ou épinette
Pinède à pin blanc (pin blanc occupe plus de 75% de la portée dominante)
— — à pin rouge
— — à épinette noire
— — à mélèze
— — à sapin
Pinède à pin rouge
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — à sapin (sapin bouleau)
Pinède à épinette
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec pin gris
— — avec pin rouge
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin rouge
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin rouge
— — avec peuplier
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pruchière
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
MÉLÈZE
— — à mélèze
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin rouge
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec épinette noire
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleau blanc avec épinette noire
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — — avec sapin
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec pin gris
Bouleaux à bouleau jaune avec résineux
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
Peuplerie avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec épinettes
Épinette rouge résineuse
Épinettes résineuses
Mélangés à feuillus tolérants

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — d'essences (plantation)
Bouleaux à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplerie
Épinette rouge
Frênaie
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Peuplier d'espèce à aspen
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à peuplier hybride
— — à frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Julmide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-30 (ans)
30	31-50
50	51-80
70	81-100
90	101-120
120	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
	70-30 (ans) 30-70 (ans)
30	30-50 30-50
50	50-70 50-80
70	70-90 70-100
90	90-120 70-120
120	120-70 70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jeune inégalienne): Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cm; autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 60 cm.
Vin (vieux inégalienne): Peuplé dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges comprise de 30 cm; autres peuplements majorité des tiges est plus de 60 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Abrupte	91 % et plus	***
Superficie occupée de pentes < 5%		°

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	2m	7m	12m	17m	22m	27m	32m
A 70%	1	2	3	4	5	6	
B 50%	A1	A2	A3	A4	A5	6 -	
C 40%	B1	B2	B3	B4	B5	6 -	
D 25%	C1	C2	C3	C4	C5	6 -	
E 0	D1	D2	D3	D4	D5	6	

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S-E1 C3 cp 50 m C3
— densitéclasse de densité
— cp coupe partielle
— 50 m classe d'âge
— perturbation
— S-E1 sous-groupe
— classe de hauteur
— sous-group. d'essences
— groupement d'essences

R C5 cr 60 f1
— classe de pente
— cr coupe de l'origine
— 60 m classe d'âge
— origine
— C5 classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { DIR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS D.G.D. INC.
SIGNATURE : Jacques A. Lalonde

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { DIR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 22° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 92
Unité d'aménagement 2
Unité de sondage 1
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement 000
Concessionnaire ou autres 13 04
Bassin hydrographique 34 00 1
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 97900
Division de recensement 3
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4170 *
Région écologique 11 G

Municipalité régionale de comté M.R.C. 940 LA HAUTE CÔTE-NORD

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-L-1 S.E. S.O.	22-L-4 S.E. S.O.	22-K-3 S.E. S.O.
22-E-16 N.E. S.E. S.O.	22-F-B N.E. S.E. S.O.	22-F-14 N.E. S.E. S.O.
22-E-9 N.E.	22-F-12 N.O.	22-F-11 N.E. N.O.

22 F/13 S.E.